

RCS : BRIEY Code greffe : 5401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BRIEY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00051 Numéro SIREN : 422 605 204 Nom ou dénomination : AZ MEDICAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000202

Désignation de l'entreprise		Société A.Z. MEDICAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2	
Adresse de l'entreprise		3 RUE ALFRED LABBE		54350 MONT-ST-MARTIN		Durée de l'exercice précédent*	
Numéro SIRET*		4 2 2 6 0 5 2 0 4 0 0 0 2 9				Néant ☐ *	
				Exercice N clos le,		N-1	
				3 0 0 4 2 0 2 0		3 0 0 4 2 0 1 9	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 302	AG	2 302		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	165 526	AS	118 367	47 159	55 588
	Autres immobilisations corporelles	AT	202 745	AU	139 643	63 102	69 453
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	30	CV	30	30	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	15 440	BI	15 440	16 763	
	TOTAL (II)	BJ	386 044	BK	260 312	125 732	141 834
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	380 108	BU	380 108	430 528	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	142 529	BY	7 846	134 683	119 031
	Autres créances (3)	BZ	72 122	CA	72 122	40 657	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	141 673	CG	141 673	56 332	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 789	CI	8 789	7 961	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	745 220	CK	7 846	737 375	654 508
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 131 264	IA	268 158	863 106	796 343
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	15 440	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks			Créances	

Désignation de l'entreprise : <u>Société A.Z. MEDICAL</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.....622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	244 903	214 731
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	120 446	110 172
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	373 733	333 288
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	35 153	49 838
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	155 044	89 967
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	198 325	234 152
	Dettes fiscales et sociales	DY	93 804	84 629
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	7 047	4 469	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	489 373	463 055	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	863 106	796 343	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	471 702	429 240	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A.Z. MEDICAL

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 863 452	FB	70 705	FC	1 934 157
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	519 882	FH		FI	519 882
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 383 334	FK	70 705	FL	2 454 039
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	3 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	43 491
	Autres produits (1) (11)					FQ	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 497 533
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 212 565
	Variation de stock (marchandises)*					FT	50 421
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 770
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	543 894
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	42 835
	Salaires et traitements*					FY	332 228
	Charges sociales (10)					FZ	83 877
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	43 706
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	7 846
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	967
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 328 108
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	169 425
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	95
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	95
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 750
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 750
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 654)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	165 771
							147 988

Désignation de l'entreprise : Société A.Z. MEDICAL

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	181	1 960	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	6 019	8 670	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	6 199	10 630	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(6 199)	(10 630)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	39 126	27 186	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 497 628	2 260 416	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 377 183	2 150 244	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	120 446	110 172	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HP	3 125	4 166	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IH			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IJ			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IK			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IX			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC			
	(9)	Dont transferts de charges								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A1	31 548	8 139	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
AMENDES										180			
CESSIONS IMMOBILISATIONS										6 019			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		Société A.Z. MEDICAL										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I						CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II						KD	2 302	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2				KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	248 371	KT		KU	15 435			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	169 220	KW		KX	14 463			
		Matériel de transport *					KY	24 092	KZ		LA	795			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	33 609	LC		LD	2 894			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	475 292	LO		LP	33 586			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
		Autres participations						8U	30	8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	16 763	1U		1V	37				
TOTAL IV						1Q	16 793	1R		1S	37				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	494 387	0H		0J	33 622				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	2 302	IX	2 302					
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ						
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC						
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF						
		Inst. gales, agencés et am des constructions	IS		MG		MH		MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	98 279	MK	165 526	ML	165 526					
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencés, aménagements divers	IU		MM	31 002	MN	152 680	MO	152 680					
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	24 886	MR	24 886					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	11 325	MT	25 178	MU	25 178					
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX						
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB						
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF						
	TOTAL III		IY		NG	140 607	NH	368 271	NI	368 271					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W					
		Autres participations		I0		0X		0Y	30	0Z	30				
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D							
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 359	2F	15 440	2G	15 440						
TOTAL IV		I3		NJ	1 359	NK	15 470	2H	15 470						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K	141 966	0L	386 044	0M	386 044						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EUROGEFID

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise Société A.Z. MEDICALNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 302	PF		PG		PH	2 302
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	192 783	QA	22 443	QB	96 859	QC	118 367
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	111 755	QE	15 257	QF	27 763	QG	99 249
	Matériel de transport	QH	18 519	QI	2 066	QJ		QK	20 584
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	27 194	QM	3 940	QN	11 325	QO	19 809
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	350 251	QV	43 706	QW	135 947	QX	258 010
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	352 553	OP	43 706	OQ	135 947	OR	260 312

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales,agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EUROGEFID

Désignation de l'entreprise Société A.Z. MEDICALNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	11 943	6U	7 846
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	7A
	TOTAL III	7B	11 943	TY	7 846
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	11 943	UB	7 846
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	7 846	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société A.Z. MEDICAL

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	15 440	UV	15 440	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Chents douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	142 529		142 529						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	313		313						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	12 430		12 430					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	59 380		59 380						
	Charges constatées d'avance	VS	8 789		8 789						
	TOTAUX			VT	238 880	VU	238 880	VV			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	35 153		17 482		17 671				
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	198 325		198 325						
Personnel et comptes rattachés		8C	27 842		27 842						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	39 561		39 561						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 644		8 644						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	17 757		17 757						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	155 044		155 044						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 047		7 047						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	489 373	VZ	471 702		17 671			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	14 647	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A.Z. MEDICAL		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 4 2 0 2 0			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	120 446	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	664	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	180	
	Amendes et pénalités	WJ	180	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	39 126	
	Quote-part	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)		I8	
		- imposées au taux de 0 %		ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU			
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art. 209C)	SX			
			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		2 611	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	163 027	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV		
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)		WH		
			- imposées aux taux de 19 %		WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	
		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		
Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	163 027		
		déficit (II moins I)		ZL			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				XJ			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	163 027		
				XO			

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

30/04/2020

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société A.Z. MEDICALNéant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

32 605

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne W1↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise <u>Société A.Z. MEDICAL</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	214 731	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	110 172		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	80 000						
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	324 903		Report à nouveau	ZG	244 903						
				(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)			TOTAL II	ZH	324 903				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ			4 961					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	684							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	263 329		XQ	283 219		260 750					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	22 750		22 223					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	237 242		246 807					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	543 894		529 780					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	14 635		17 352					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	28 200		23 435					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	42 835		40 787					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	311 950		297 563					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	238 283		209 679					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				OB	332 971							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann III au C G I)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	163 027	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	5 0 4 4 4 5 2 1 4 0 0 0 2 7							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : Société A.Z. MEDICALNéant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7	CF ETAT ANNEXE	141 966	135 947		6 019
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7	(6 019)	(6 019)				
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRI: A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)	(6 019)				
	CADRI: B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)	(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)		
	CADRI: C autres plus-value taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise

Société A.Z. MEDICAL

30/04/2020

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 16,5 %
							16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
AVANCE FRAIKLIN ASSET	1 359		1 359		(1 359)	(1 359)				
CONCENTRATEUR 5L PERF	2 150	1 196	954		(954)	(954)				
AGENCEMENT MAGASIN AU	1 759	853	906		(906)	(906)				
AGENCEMENT MAG AUDUN	1 063	478	585		(585)	(585)				
Panneau rainuré blanc	1 023	465	559		(559)	(559)				
CHAUDIERE INQA EVO 25	575	121	454		(454)	(454)				
AGENCEMENT MEUBLES PO	3 432	2 994	439		(439)	(439)				
ACHAT CONCENTRATEUR O	2 400	1 984	416		(416)	(416)				
PANNEAUX RAINURES + R	1 345	1 128	217		(217)	(217)				
MEUBLES POUR CHAUSSUR	525	445	80		(80)	(80)				
BOUTEILLE O2 VIDE 1L.	1 020	970	50		(50)	(50)				
CONCENTRATEURS PRFECT	2 400	2 400								
XPO2 + BATTERIE SUPP	2 900	2 900								
CONCENTRATEUR 5L PERF	2 150	2 150								
EVERFLO GARANTIE STAN	625	625								
1 LIT (VERMEIREN)	585	585								
CONCENTRATER PERFECTO	1 920	1 920								
VERMEIREN : 4 LITS PR	1 800	1 800								
CONCENTRATEUR PERFECT	299	299								
4 LITS VERMEIREN (779	1 800	1 800								
4 LITS (VERMEIREN)	1 880	1 880								
4 LITS (VERMEIREN)	1 800	1 800								
FAUTEUIL D 200 (VERME	540	540								
4 LITS (VERMEIREN)	1 880	1 880								
APNEE REMSTAR AUTO FL	515	515								
VERMEIREN : 4 LITS PR	1 800	1 800								
VERMEIREN : 4 LITS PR	1 800	1 800								
VERMEIREN : 1 LIT PRA	1 620	1 620								
VERMEIREN : 3 LITS PR	1 350	1 350								
LITS PRATIC FR 2 FONC	1 800	1 800								
8 LITS (VERMEIREN)	3 600	3 600								
HOMEFIL III (INVACARE	1 960	1 960								
CHARIOT POU BOUEILLE	164	164								
POTENCE (INVACARE)	63	63								
POTENCE SUR PIED (INV	63	63								
LEVE MALADE EAGLE 620	471	471								
LEVE MALADE ALTIS + (	620	620								
LEVE MALADE EAGLE 625	550	550								
EAGLE 625- 175 G (VE	1 100	1 100								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société A.Z. MEDICAL

30/04/2020

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 16,5 %
							16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
LEVE MALADE EAGLE (VE	550	550								
EAGLE 625-175 KG (VER	550	550								
DIABLE ELECTRIQUE(IMS)	2 847	2 847								
ATOMISEUR AUTOSNIQUE	356	356								
FAUTEUIL D 200 (VERME	540	540								
REMSTAR AUTO A- FLEX	515	515								
REMSTRAR AUTO AFLEX P	515	515								
REMT AUTO PRS1(RESPIR	515	515								
EVERFLO (RESPIRONICS)	1 470	1 470								
INSPIRATION ELITE COM	300	300								
LIT PRATIC 2 FONCTION	1 800	1 800								
VALISE 144 OULS (BAST	283	283								
LIT PRATIC FR 2 FONCT	1 760	1 760								
FAUTEUIL ECLIPSE 5 /V	494	494								
LEVE PERSONNE EAGLE 6	471	471								
TRX ELECTRICITE A.L.T	114	114								
LITS 2 FONCTIONS (VER	1 800	1 800								
BOUTEILLE O2 1 L (IN	1 065	1 065								
BOUTEILLE O2 VIDE 1.7	710	710								
OXYMONTRE 3150 MONIN	990	990								
Oxymetrepamat2500 AA	497	497								
BOUTEILLE VIDE 1L + 1	1 020	1 020								
BIPAP A40 (RESPIRONIC	3 200	3 200								
BIPAPA A 40 (RESPIRON	3 200	3 200								
HUMIDIDAIR CLEANABLE	110	110								
SYSTEME INTEGRAL COMP	531	531								
DALLE (MACONNERIE)	2 600	2 600								
SYSTEME INTEGRAL COMP	531	531								
PORTE AUDUN-LE-TICHE	1 759	1 759								
ENSEIGNE AUDUN-LE-TIC	4 684	4 684								
ANDRE & BROOS /TOUT F	2 165	2 165								
CHAUDIERE + POSE (BRO	888	888								
ENSEIGNE THIONVILLE (	5 853	5 853								
THERMOSTAT + DESTRATI	717	717								
ETAGERES (IKEA)	250	250								
ETAGERES (IKEA)	836	836								
ETAGERES (IKEA)	1 414	1 414								
POMPE INFINITY (NUTRI	398	398								
HOMEFILL II (INVACARE	1 960	1 960								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise :

30/04/2020

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 16,5 %
							16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
LITS PRATIC 2 FONCTIO	2 250	2 250								
LIT 2 FONCTIONS (VERM	1 800	1 800								
RALLONGE DE LIT EN L	59	59								
LIT EURO 9002 + SOMMI	1 227	1 227								
LIT PRATIC 2 FONCTION	1 800	1 800								
LIT 3 FONCTIONS METAL	1 240	1 240								
LIT PRATIC 2FONCTIONS	1 980	1 980								
LIT PRATIC 2FONCTION	1 980	1 980								
LIT PRATIC2 FONCTIONS	1 980	1 980								
SURMATELAS AIR EOLE S	813	813								
COMPRESSEU HOMEFILL (I	1 960	1 960								
LIT PRATIC 2 FONTIONS	1 800	1 800								
HOMEFILL II(INVACARE)	1 960	1 960								
COMPRESSEUR HOMEFILL	2 600	2 600								
COMPRESSEUR HOMEFILL	1 300	1 300								
COPIEUR SHARP MX 1200	4 820	4 820								
BUREAUX + ARMOIRES (C	3 000	3 000								
LOGICIEL	1 525	1 525								
SERVEUR CAMERA DLINK	450	450								
LOGICIEL HP PRODESK 4	1 530	1 530								
SYSTEME INTEGRAL COMP	531	531								
POMPE INFINITY / NUTI	398	398								
Total	141 966	135 947	6 019		(6 019)	(6 019)				

Désignation de l'entreprise : Société A.Z. MEDICAL

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de . N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise Société A.Z. MEDICALNéant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SP1 cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société A.Z. MEDICAL

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A.Z. MEDICAL				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/05/2019		et clos le : 30/04/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				YP	15
dont apprentis			YF		
dont handicapés			YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	2 454 039
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	2 454 039
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	31 548
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	31 550
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	1 222 335
Variation négative des stocks				OQ	50 421
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	262 051
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	19 890
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	967
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	1 555 663
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	929 926
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	929 926
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 454 039	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 15
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence		GY	01/01/2019	GZ	31/12/2019
Date de cessation		HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 4 2 0 2 0

N° SIRET

4 2 2 6 0 5 2 0 4 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.Z. MEDICAL

ADRESSE (voie)

3 RUE ALFRED LABBE

CODE POSTAL

54350

VILLE

MONT-ST-MARTIN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS FINANCIERE MAIOLO

N° SIREN (si société établie en France)

504445214

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Adresse

N°

4

Voie

Rue des Glacis

Code postal

54400

Commune

LONGWY

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Société A.Z. MEDICAL

3 RUE ALFRED LABBE

54350 MONT-ST-MARTIN

ANNEXE DU 01/05/2019 AU 30/04/2020

EUROGEFID

14 Avenue de la Gare

B.P 13

55600 MONTMEDY

03.29.80.11.12

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'épidémie de COVID19 a perturbé l'activité de notre société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Notre société fait partie d'un groupe intégré fiscalement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 302		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	248 371		15 435
Installations générales agencements aménagements divers	169 220		14 463
Matériel de transport	24 092		795
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 609		2 894
TOTAL	475 292		33 586
Autres participations	30		
Prêts, autres immobilisations financières	16 763		37
TOTAL	16 793		37
TOTAL GENERAL	494 387		33 622

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 302	2 302
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		98 279	165 526	165 526
Installations générales agencements aménagements divers		31 002	152 680	152 680
Matériel de transport			24 886	24 886
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 325	25 178	25 178
TOTAL		140 607	368 271	368 271
Autres participations			30	30
Prêts, autres immobilisations financières		1 359	15 440	15 440
TOTAL		1 359	15 470	15 470
TOTAL GENERAL		141 966	386 044	386 044

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 302			2 302
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	192 783	22 443	96 859	118 367
Installations générales agencements aménagements divers	111 755	15 257	27 763	99 249
Matériel de transport	18 519	2 066		20 584
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 194	3 940	11 325	19 809
TOTAL	350 251	43 706	135 947	258 010
TOTAL GENERAL	352 553	43 706	135 947	260 312

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	22 443				
Instal. générales agenc.aménag.divers	15 257				
Matériel de transport	2 066				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 940				
TOTAL	43 706				
TOTAL GENERAL	43 706				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 943	7 846	11 943		7 846
TOTAL	11 943	7 846	11 943		7 846
TOTAL GENERAL	11 943	7 846	11 943		7 846
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 846	11 943		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 440	15 440	
Autres créances clients	142 529	142 529	
Personnel et comptes rattachés	313	313	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 430	12 430	
Débiteurs divers	59 380	59 380	
Charges constatées d'avance	8 789	8 789	
TOTAL	238 880	238 880	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	35 153	17 482	17 671	
Fournisseurs et comptes rattachés	198 325	198 325		
Personnel et comptes rattachés	27 842	27 842		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 561	39 561		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 644	8 644		
Autres impôts taxes et assimilés	17 757	17 757		
Groupe et associés	155 044	155 044		
Autres dettes	7 047	7 047		
TOTAL	489 373	471 702	17 671	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 647			

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
500 parts à 15,24 €	15.2449	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	LIENAIRES	5 ANS
Matériel de transport	LINEAIRES	4 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRES	4 ANS
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 723
Total	4 723

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	4 477
IJ	246
Total	4 723

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 761
Dettes fiscales et sociales	49 759
Autres dettes	1 745
Total	71 266

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Détail des charges à payer

	Montant
HONORAIRES	10 385
LOCATIONS	190
ENTRETIEN	1 406
PTT	1 131
EDF+GAZ	6 650
CFE	2 880
CVAE	2 465
TVTS	817
FPC	2 513
TF	7 854
TA	625
ASSURANCE	1 745
CP	25 080
CS/CP	7 525
Total	71 266

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 789
Total	8 789

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	1 639		
MEDECINE DU TRAVAIL	587		
PUBLICITE	3 048		
LOCATIONS	1 195		
MAINTENANCE	1 947		
FORMATIONS	373		
Total	8 789		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	13
Total	15

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
La dette actuarielle estimée, avec un taux d'actualisation de 2%, s'élève à la somme de
10724 euros.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	180	671200
- CESSION IMMOBILISATIONS	6 019	675200
Total	6 199	



Audit - Commissariat aux comptes

359, Avenue Charles Chone
BP 60119 - 54715 Ludres
Tél 03 83 28 23 91
contact@dcs-audit.com

FINANCIERE MAIOLO

Société par actions simplifiée au capital de 7 000 €
Siège Social : 4 Rue des Glacis
54400 LONGWY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2020



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2020

A l'assemblée générale de la société FINANCIERE MAIOLO,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE MAIOLO relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les modalités de détermination de la valeur d'utilité des titres de participation et des éventuelles provisions y afférentes sont présentées dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



DCS Audit
359, Avenue Charles Choné
BP 60119 - 54715 Ludres
Tél 03 83 28 23 91
contact@dcs-audit.com

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

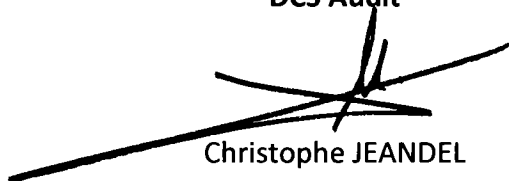
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Ludres, le 15 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes
DCS Audit



Christophe JEANDEL



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2020 12			Exercice N-1 30/04/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	14 342	1 398	12 944		12 944	
	Installations techniques, matériel et outillage	1 499	545	954	1 253	300	23.92
	Autres immobilisations corporelles	10 198	10 047	151	2 279	2 128	93.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	340 100		340 100	340 100		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	366 139	11 990	354 148	343 632	10 516	3.06
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 113	7 113	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	188 006		188 006	151 886	36 120	23.78
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	130 736		130 736	162 695	31 959	19.64
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	318 742		318 742	321 694	2 952	0.92
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	684 881	11 990	672 891	665 326	7 564	1.14

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/04/2020 12	Exercice N-1 30/04/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	700	700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	632 223	825 144	192 921	23.38
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 474	192 921	197 395	102.32
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	644 397	639 923	4 474	0.70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		539	539	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 757	10 549	792	7.50
	Dettes fiscales et sociales	18 737	14 315	4 421	30.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	28 494	25 404	3 090	12.16
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		672 891	665 326	7 564	1.14

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

28 494

25 404

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2020 12			Exercice N-1 30/04/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				3 784		3 784	100.00
Autres produits			1	0		1	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1	3 784		3 783	99.97
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			13 533	16 889		3 357	19.88
Impôts, taxes et versements assimilés			10 794	20 448		9 654	47.21
Salaires et traitements			58 926	130 826		71 900	54.96
Charges sociales			28 742	58 119		29 377	50.55
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 826	3 676		150	4.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				2		2	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			115 820	229 960		114 139	49.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			115 819	226 176		110 356	48.79
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2020 12	Exercice N-1 30/04/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	80 000		80 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	80 000		80 000	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	399	620	222	35.76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	399	620	222	35.76
2. Résultat financier (V-VI)	79 601	620	80 222	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	36 218	226 796	190 578	84.03
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	40 692	33 875	6 817	20.12
Total des produits (I+III+V+VII)	80 001	3 784	76 217	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	75 527	196 705	121 178	61.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 474	192 921	197 395	102.32

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS FINANCIERE MAIOLO

4 Rue des Glacis

54400 LONGWY

ANNEXE DU 01/05/2019 AU 30/04/2020

EUROGEFID

14 Avenue de la Gare

B.P 13

55600 MONTMEDY

03.29.80.11.12

DCS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Notre société fait partie d'un groupe fiscalement intégré.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions			14 342
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 499		
Matériel de transport	7 834		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 364		
TOTAL	11 697		14 342
Autres participations	340 100		
TOTAL	340 100		
TOTAL GENERAL	351 797		14 342

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			14 342	14 342
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 499	1 499
Matériel de transport			7 834	7 834
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 364	2 364
TOTAL			26 039	26 039
Autres participations			340 100	340 100
TOTAL			340 100	340 100
TOTAL GENERAL			366 139	366 139

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.		1 398		1 398
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	246	300		545
Matériel de transport	6 108	1 726		7 834
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 811	402		2 213
TOTAL	8 165	3 826		11 990
TOTAL GENERAL	8 165	3 826		11 990

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 398				
Instal.techniques matériel outillage indus.	300				
Matériel de transport	1 726				
Matériel de bureau informatique mobilier	402				
TOTAL	3 826				
TOTAL GENERAL	3 826				

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	17 257	17 257	
Groupe et associés	169 249	169 249	
Débiteurs divers	1 500	1 500	
TOTAL	188 006	188 006	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 757	9 757		
Personnel et comptes rattachés	6 950	6 950		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 224	9 224		
Autres impôts taxes et assimilés	2 563	2 563		
TOTAL	28 494	28 494		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
100 PARTS	70.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 746
Dettes fiscales et sociales	8 904
Total	13 649

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Détail des charges à payer

	Montant
HONORAIRES	4 746
TVTS	1 132
FPC	494
PRIMES+CS	6 800
TAXE SUR LES SALAIRES	477
Total	13 649

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15; PCG Art 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS FINANCIERE MAIOLO
54400 LONGWY

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- A.Z. MEDICAL	7 622	366 111	100.00	340 000				2 454 039	120 446		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- DO IT ALL RENOVATION	1 000	295	10.00	100				14 996	19 025		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

AZ MEDICAL
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 3 rue Alfred Labbé
54350 MONT ST MARTIN
422605204 RCS BRIEY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

DU 31 OCTOBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019

L'associé unique, sur proposition de la Présidente de la société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2020 et s'élevant à 120 445,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 120 445,76 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 244 902,91 euros

Pour former un bénéfice

distribuable de 365 348,67 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 365 348,67 euros. Le dividende sera mis en paiement au siège social le au plus tard le 31 janvier 2020.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 avril 2017 :

250 000,00 euros, soit 500,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros

Exercice clos le 30 avril 2018 :

Pas de distribution de dividende

Exercice clos le 30 avril 2019 :

Pas de distribution de dividende

Certifié conforme

La présidente

